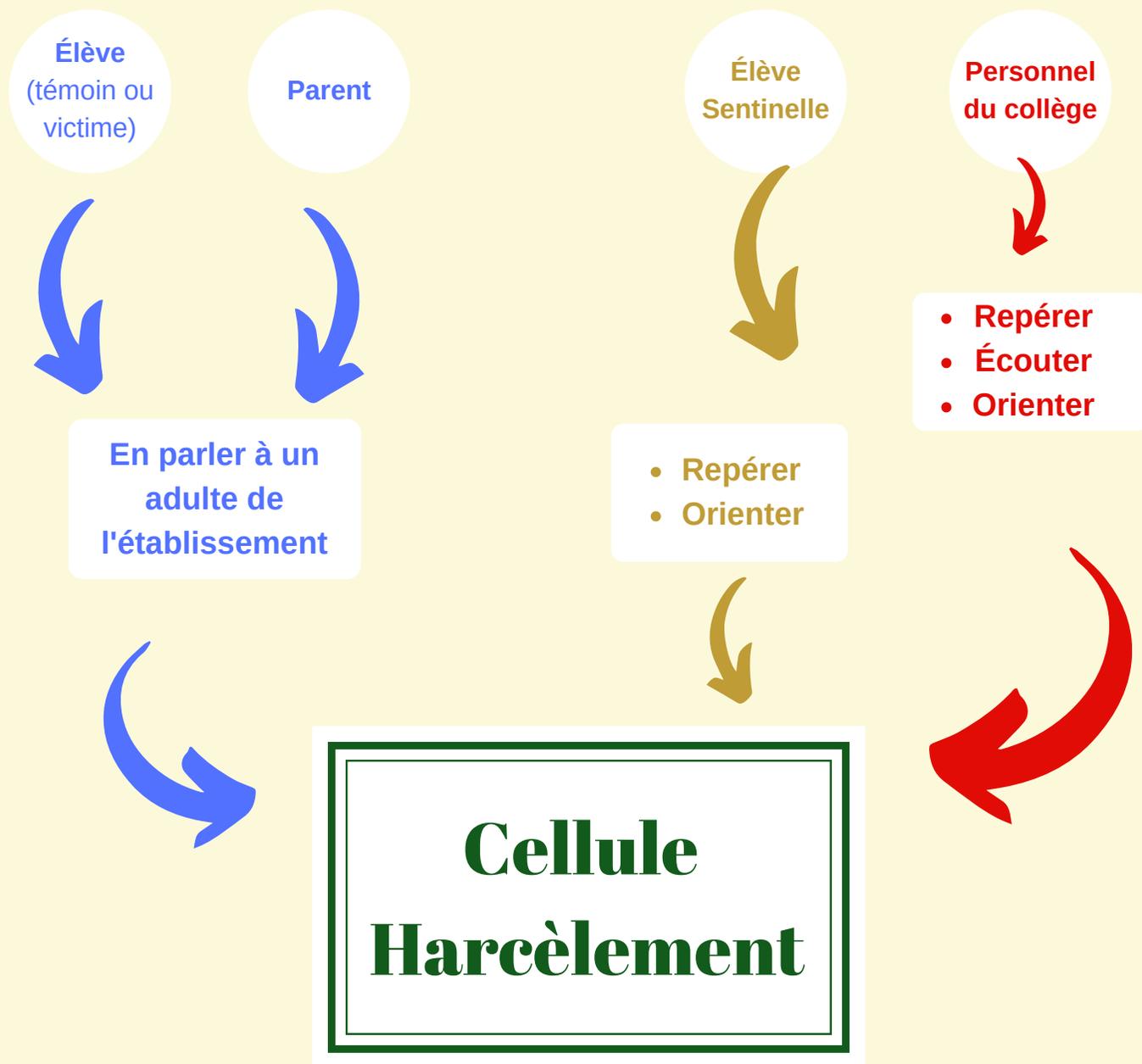


Que faire face à une situation de harcèlement ?



RÔLE DE LA CELLULE HARCÈLEMENT:

1. ENQUÊTER

- Recueillir le témoignage de la victime.
- Mener des entretiens séparément avec les témoins et l'auteur présumé.

2. DÉFINIR LES MESURES À PRENDRE

- Informer et/ou rencontrer les parents de l'élève victime, de l'auteur présumé et des témoins actifs.

S'IL PEUT S'AGIR D'UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT :

3. AGIR

- mettre en oeuvre des mesures de protection pour la victime.
- Prendre des "sanctions" et décider des mesures de réparation pour l'auteur et les témoins actifs.

4. SUIVRE

- suivre la mise en oeuvre des mesures prises.
- Rencontrer régulièrement l'élève victime et l'élève auteur.
- Tenir informé leurs parents.

QU'EST CE QUE LE HARCÈLEMENT ?

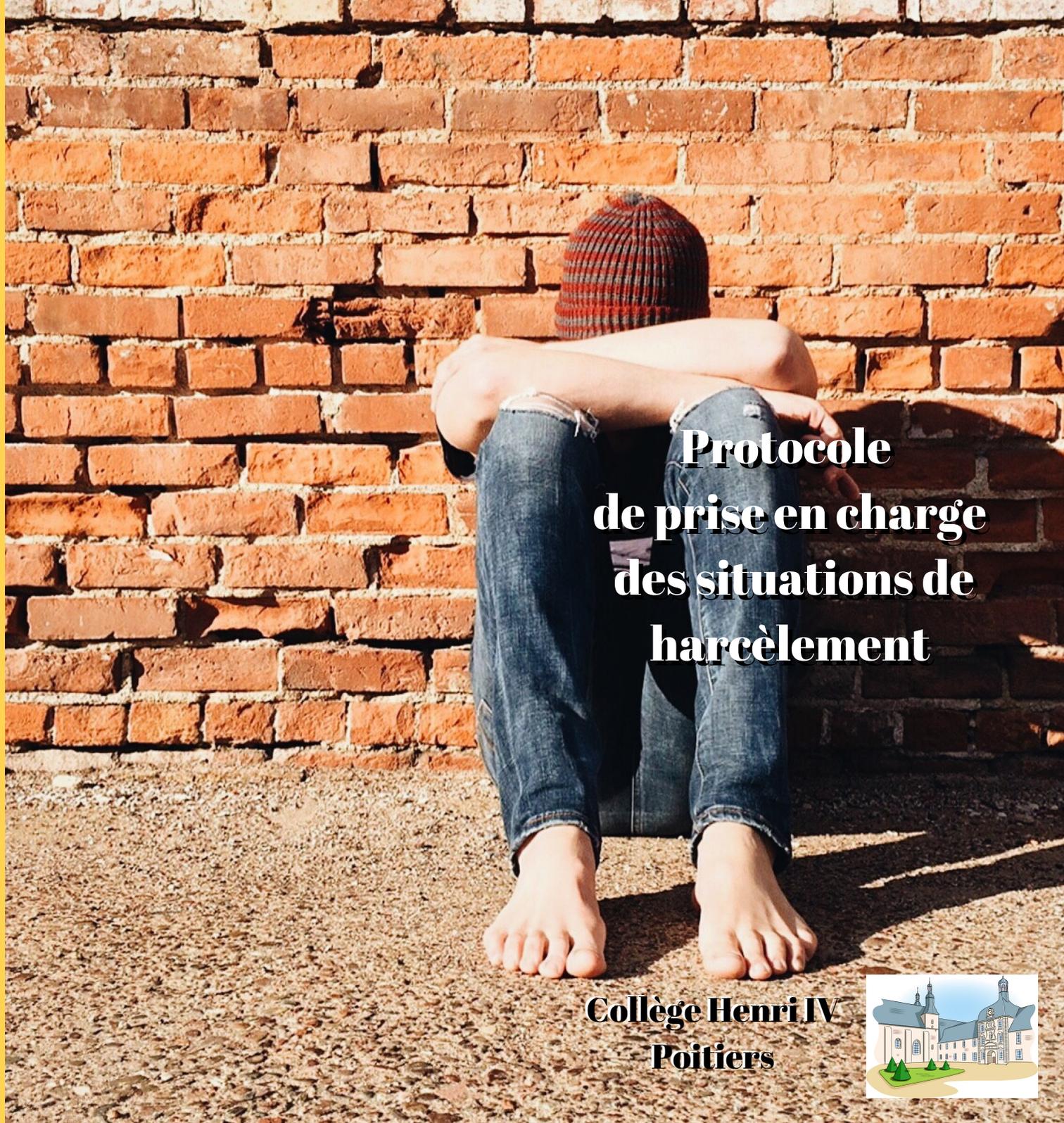
Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Elle est le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

QUELLES SONT SES CARACTÉRISTIQUES EN MILIEU SCOLAIRE ?

- La violence
- La répétitivité
- L'isolement de la victime

QUELS SONT LES ACTEURS ?

- L'auteur qui répète ces actes de violence à l'encontre d'un camarade.
- La victime qui subit ces actes et qui est dans l'incapacité de se défendre.
- Le témoin actif qui voit ces actes de violence mais qui n'intervient pas pour qu'ils cessent et au contraire semble s'amuser de la situation.



Protocole de prise en charge des situations de harcèlement

**Collège Henri IV
Poitiers**

